



---

### Sortie : Croisière Socorro (Basse-Californie mexicaine)

sur le Nautilus Under Sea – Avril 2028

---

Date de la sortie : du mardi 11 au mercredi 19 avril 2028

---

Nombres de plongeurs : 19

Niveau minimum : N2 + Nitrox

---

Budget indicatifs (hors transports et postes listés) : 4.100 €

---

La croisière est du mardi 11 au mercredi 19 avril 2028, dans un peu plus de 2 ans par rapport à notre communication initiale de début 2026, ce qui permet de lisser ce gros budget sur une longue période.

Il faut arriver à Cabo San Lucas (Basse Californie Mexicaine) la veille (soit le lundi 10 avril 2028) au plus tard, ce qui signifie un départ de Paris au plus tard le dimanche 9 avril 2028. Retour de Cabo San Lucas à partir du jeudi 19 avril 2028 à midi. Cette semaine inclut le WE de Pâques 2028.

La croisière pour se rendre à Socorro peut prendre une trentaine d'heures de Cabo San Lucas, en plein Océan Pacifique, qui n'est pas toujours si pacifique. Il faudra anticiper si vous êtes sensibles au mal de mer.

C'est un endroit privilégié pour plonger avec les raies mantas, requins marteaux, et autres requins, dauphins curieux et joueurs, et bien d'autres, dans une eau qui devrait être aux alentours de 26°C en avril, parfois soumise à de forts courants.

Une extension pourra être proposée par Plongée Arc-En-Ciel pour plonger, soit en Basse-Californie, soit dans le Quintana Roo / Yucatan, en continuité avec cette croisière.



---

**Plongée Arc-en-Ciel** - <https://plongearcenciel.org>  
Association loi 1901

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.

### Ce budget inclut :

- La croisière sur le Nautilus Under Sea ; quittant le port de Cabo San Lucas (en Basse-Californie mexicaine) le 11 avril vers 16h, pour revenir le 19 avril vers 8h du matin ,..  
Pension complète, incluant boissons non alcoolisées. Hébergement en
  - ✓ huit cabines de 2 personnes, certaines avec un lit double, pour les couples, d'autres avec 2 lits séparés et
  - ✓ une cabine de 3 personnes.Les cabines seront affectées selon l'ordre d'inscription.  
<https://nautilusliveboards.com/nautilus-under-sea/>
- 5 jours de plongées avec entre 17 et 18 plongées. Nitrox possible avec supplément précisé ci-dessous.
- Taxes de Parc à hauteur de 860 USD. Le gouvernement mexicain est susceptible de modifier ce poste, qui est donc réajustable.
- Contribution pour la nature : 40€

### Ce budget n'inclut pas :

- Vols pour arriver à Cabo San Lucas (aéroport international de Los Cabos, à San Jose Del Cabo (SJD) puis 40 minutes de route). Un plan de vol sera suggéré environ 11 mois avant le séjour,
- Nuitée et repas à Cabo San Lucas avant le départ de la croisière. Un hôtel sera recommandé en temps utile,
- Transferts Aéroport de Los Cabos / Hôtel et Port / aéroport de Los Cabos,
- Nitrox pour le séjour : 125 USD, début 2026. Poste qui peut évoluer,
- Frais de port : 35 USD, début 2026. Poste qui peut évoluer,
- TIP : 400 USD, centralisé par PAEC répartis en :
  - 300 USD obligatoires collectés en début de séjour,
  - et le solde 100 USD en fin de séjour.

### Échéancier de la sortie :

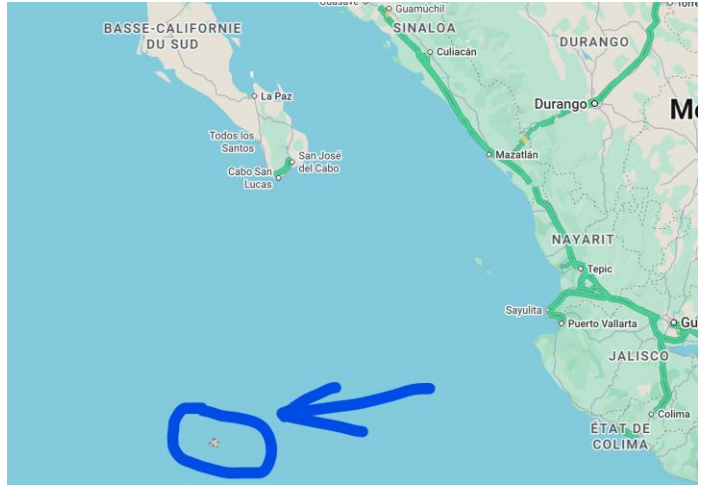
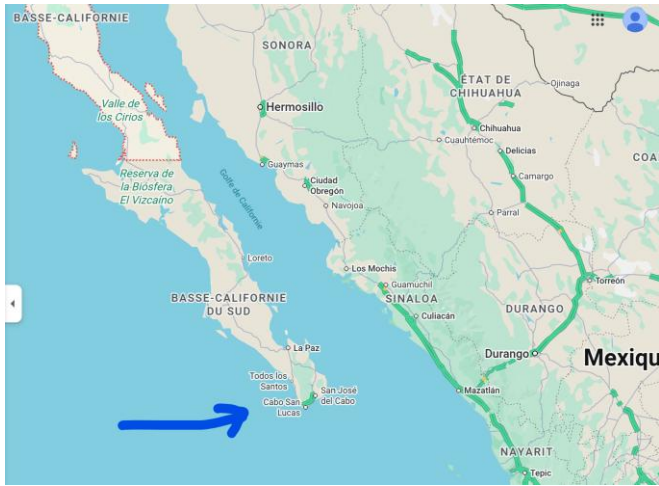
<b>Echéancier PAEC Socorro Avril 2028</b>	
Inscription janv / février 2026	<b>400 €</b>
1er octobre 2026	<b>800 €</b>
1er juin 2027	<b>1,200 €</b>
1er décembre 2027	<b>1,700 €</b>
	<b>4,100 €</b>

---

**Plongée Arc-en-Ciel** - <https://plongeearcenciel.org>  
Association loi 1901

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.



### Formalités d'inscription :

#### 1. Pré-inscription

Envoyez votre demande de pré-inscription à : [voyages@plongearcenciel.org](mailto:voyages@plongearcenciel.org)

#### 2. Validation et confirmation

Une fois votre inscription validée, vous disposez de **3 jours** pour effectuer :

- **Le versement des arrhes**, d'un montant de 400€, par l'un des moyens suivants :
  - **HelloAsso** (lien communiqué après validation)
  - **PayPal**, avec un coût additionnel pour couvrir les frais obligatoires
  - **Virement bancaire**, en précisant votre **nom** et le **nom de la sortie** dans le libellé
- **L'envoi du bulletin d'inscription** complété et signé, par mail à l'adresse suivante : [voyages@plongearcenciel.org](mailto:voyages@plongearcenciel.org)

### Conditions de participation (à présenter sur place):

- Un Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la plongée sous-marine en cours de validité ;
- Une licence FFESSM en cours de validité ;
- Une assurance complémentaire individuelle accident et assistance en cours de validité ;
- Un carnet de plongées et un justificatif de niveau.



**--- La liste principale d'inscription est clôturée dès que l'effectif de 19 personnes est atteint.**

**La croisière ne sera pas confirmée si nous n'atteignons pas cet effectif ---**

**Plongée Arc-en-Ciel** - <https://plongearcenciel.org>  
Association loi 1901

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.